

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

## du Vendredi 30 Août 2024

Date de la convocation : 22 août 2024

**Etaient présents** : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, LEVAVASSEUR Gérard, COLLART Bernard, BLOT Marc-Antoine, LAVALLEY Bruno, LETABLIER Olivier,

Absente excusée : Mme HARDY Stéphanie, pouvoir à M Guy FOSSARD

Absente : Mme ENDELIN Mylène

**Secrétaire** : COLLART Bernard

### Adoption du compte-rendu de conseil du 15 juillet 2024

Remis en amont de la réunion, le compte-rendu n'a pas appelé de remarques et a été approuvé à l'unanimité.

### Organisation pause méridienne rentrée 2024/2025

Au cours d'une rencontre de fin juillet, Mme THOMAS a accepté sa nomination au poste d'agent adjoint technique créé pour accroissement d'activité pendant la pause méridienne afin d'assurer la surveillance des enfants à la cantine et pendant la pause d'avant ou après repas suite à la mise en place de 2 services de restauration en septembre. Le contrat à durée déterminée (année scolaire 02-09-2024 au 31-08-2025) sera rédigé sur une base annualisée et sera supporté par la Commune (l'éventualité d'une mise à disposition par la CMB n'étant pas accordée par celle-ci).

### Retour visite d'une cantine communale

Dans l'optique et la réflexion d'une nouvelle formule de restauration, un groupe de 5 élus s'est rendu dans une commune d'un RPI voisin afin d'étudier le fonctionnement d'une cantine communale réalisant elle-même la confection de « repas maison », disposant d'une structure moderne et adaptée. Visite très intéressante et instructive, cette structure bénéficiant d'une professionnelle très compétente, semblerait disposée et dimensionnée sous réserves d'agrément sanitaires à confirmer à accueillir la confection de repas supplémentaires. Si un engagement avec cette structure peut constituer une alternative possible à l'avenir, elle ne l'est pas dans une période trop proche et notamment septembre 2024, car l'organisation est déjà mise en place pour la rentrée prochaine.

### Règlement intérieur cantine

Inscrit à l'ordre du jour, il est décidé de différer ce point à un prochain conseil. En effet, entre temps, à l'initiative des enseignantes du RPI une réunion commune avec les autres communes membres et le personnel est prévue le 10 septembre pour une harmonisation des règlements intérieurs des cantines, garderie et du transport des enfants.

### Demande comité des fêtes pour aménagement annexe atelier communal

Le comité des fêtes a formulé le souhait de pouvoir disposer d'une partie annexe de l'atelier communal actuellement non fermé afin d'en faire un local de stockage de matériel de décoration et de

la tente actuellement rangés en d'autres lieux peu sécurisés et éloignés. Ce lieu deviendrait fermé, plus accessible et mieux sécurisé. Le comité s'engagerait à réaliser les travaux bénévolement, la commune s'engagerait à l'achat des fournitures. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Des devis seront établis et étudiés pour validation lors d'un prochain conseil. Il est évoqué également la nécessité d'une gouttière collectant les eaux pluviales à l'arrière de ce bâtiment.

### **Aménagement partie arrière de l'école**

Inscrite au budget 2024 après signature d'un devis avec l'entreprise COLAS, il est décidé dans lancer pour cette fin d'année le bitumage de la partie arrière (parking et accès pour les locataires des logements) pour un montant de 26 166 TTC. Des contacts seront repris rapidement avec l'entreprise COLAS.

### **Conteneur salle des fêtes**

La livraison du conteneur destiné à recueillir est maintenant effective. Il reste à déterminer l'emplacement définitif afin de le sceller sans toutefois entraver le ramassage des ripeurs.

### **Logement locatif au-dessus de l'école**

Le maire a relancé l'entreprise Pierre Peinture afin d'accélérer son intervention alors que le devis a été validé depuis plusieurs mois. Elle s'engage à engager les travaux fin septembre-début octobre.

### **Retour PLUi**

Le maire rend compte d'une rencontre récente dans le cadre des rencontres communales du périmètre communautaire avec M MONTARRY en charge de réaliser l'inventaire des bâtiments susceptibles de changer de destination et de faire le point, compte tenu des nouveautés législatives en matière d'urbanisme et Zéro Artificialisation Nette pour élaborer le futur Plui, il a été effectué une visite des terrains susceptibles d'être retenus dans un schéma foncier. Les surfaces constructibles retenues ne pourraient être situées qu'à l'intérieur du périmètre du bourg sur une cartographie prédéfinie et d'espaces en dents creuses.

### **Acquisition d'un groupe électrogène**

Le maire soumet à la réflexion des élus l'éventualité de l'acquisition d'un groupe électrogène afin de prévenir certaines situations d'urgence telles que celles rencontrées lors d'intempéries (coupures électriques de plusieurs jours). Un débat s'engage sur le dimensionnement et la réelle nécessité d'un tel investissement. Une recherche plus approfondie sera faite dans les prochains jours.

### **Demande subvention FCM15**

Une demande tardive de subvention de la société locale de chasse est arrivée en mairie. Après réflexion, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la reconduction de la subvention pour 2024 pour un montant de 200 €.

### **Réception des siciliens de Troina du 02 au 09 septembre (comité jumelage)**

Le programme de cette semaine est maintenant calé. La journée du jeudi 5 septembre se déroulera principalement sur Hauteville et les environs. La délégation sera accueillie au musée à 10 h pour une visite commentée avec la présence prévue des enfants de l'école CP et CE de Hauteville. Le

verre de l'amitié (offert par la commune) prévu initialement dans les jardins du musée sera déplacé à la salle des fêtes compte tenu d'une météo incertaine. La visite d'une ferme locale en fin d'après-midi après une rencontre avec le collègue Tancrede de Hauteville à St Sauveur Villages se poursuivra par une soirée grillades et festive chez un hébergeant local (prise en charge d'une partie de ces frais par la commune, l'accueillant dans son local et le comité de jumelage pour l'animation).

Par ailleurs, il a été commandé la réalisation d'un objet en céramique réalisé par l'atelier de Mme Vazeille à Montcuit en vue de l'échange de présents lors de la réception officielle prévue le lendemain à Coutances (signature des 20 ans de la Charte Coutances-Hauteville-Troina).

### **Questions Diverses**

- Café rentrée : il est décidé d'offrir à nouveau un café à l'occasion de la rentrée scolaire le lundi 2 septembre à partir de 8h30.
- Circet élagage : le maire indique avoir reçu de la part de l'entreprise CIRCET en charge avec ses sous-traitants de l'installation du réseau fibre en aérien une demande de campagne d'élagage plans à l'appui par les riverains propriétaires aux abords des parcelles supportant le câblage aérien de fibre. Une information pour l'exécution de ce travail devra être adressée aux propriétaires concernés.